|  |
| --- |
|  |

|  |
| --- |
|  |
| Université |
| TONNELLE Nathan |

*Document extrait de la page wikipedia :* [*https://fr.wikipedia.org/wiki/Université*](https://fr.wikipedia.org/wiki/Université)

Table des matières

[**1.** **Histoire des groupements d'écoles et universités** 1](#_Toc526322011)

[**2.** **Structures et statut des universités** 4](#_Toc526322012)

[**3.** **Universités et croissance économique** 5](#_Toc526322013)

# **Histoire des groupements d'écoles et universités**

Il peut être tentant de prendre une acception anachronique de l'université et d'en explorer les périodes anciennes. Pour un historien médiéviste rigoureux, ce terme ne se justifie en général qu'après le premier tiers du XIIIe siècle.

## Antiquité : Les centres d'enseignement réservés à l'élite

L'École d'Athènes de Raphaël, une allégorie de l'école de pensée grecque.

Les académies grecques, comme l'académie de Platon ou la bibliothèque d'Alexandrie, ainsi que d'autres organisations d'enseignement supérieur, telles que l'université de Nâlandâ en Inde, l'université de Nankin en Chine, l'académie de Gundishapur en Iran, l'Ashikaga gakkō au Japon, la madrassa Zitouna en Ifriqiya, l'école Quaraouiyine au Maroc, ou l'école de médecine de Salerne en Italie, ont précédé l'apparition des centres d'études ou des universités occidentales de près d'un millénaire. Ce sont parfois des centres d'enseignements spécialisés de très haut niveau, notamment en sciences dans le monde arabo-musulman du IXe siècle.

## Ve siècle : naissance de la première « université romaine »

Théodose II et son entourage familial (notamment son épouse Eudocie, fille du sophiste Eudoxe) sont à l'origine de la création de la première université, l'université de Constantinople en 42511.

## XIe siècle et XIIe siècle: naissance des premiers groupements d'écoles européens, précurseurs des universités

L'enseignement supérieur ou studium generale, offrant la maîtrise de l'expression et de la rédaction en latin médiéval (incluant des formes de latin antérieures par l'étude des lettres ou grammatica), les connaissances fondamentales de la médecine et de la pharmacie, les bases du droit civil et de la logique existe de manière éparse en Occident, mais il tend à se concentrer en quelques cités ou villes italiennes, ainsi la faculté de médecine de Salerne dès l'an 1088. Il faut signaler que les véritables enseignements du droit canon (droit religieux), de théologie, des mathématiques et de la philosophie, n'apparaissent qu'au cours du XIIIe siècle.

L'université de Bologne.

En 1088, des maîtres grammairiens, de logique et de rhétorique s'intéressent à la compilation, à l'étude et à la transmission des connaissances juridiques de l'époque. Ce faisant, ils fondent les embryons de l'université de Bologne connue sous le nom d'Alma mater studiorum.

En 1150, à peine quatorze ans après le départ d'Abélard de l'école du cloître de Paris (sur l'île de la Cité), les étudiants de tous (ce qui peut s'écrire universitas dans un sens vague) ou toutes les réunions scolaires de la colline sainte Geneviève, rive gauche de Paris tendent à se regrouper de manière informelle, dans ce qui sera plus tard dénommé le quartier latin (microtoponyme) et l'université de Paris (institution). Ces premiers collèges ou regroupements de classes (de colligere, se réunir) représentent les différentes facultés (possibilités d'études) qui composeront l'université de Paris. En 1246, dans le Chartularium Universitatis Parisiensis, le terme universitas désigne sans équivoque la corporation des maîtres et étudiants.

Le roi d'Angleterre Henri II rappelle les étudiants anglais chassés de Paris après 1166 pour fonder avec l'évêque de Lincoln et l'écolâtre d'Oxford ce qui s'appellera plus tard l'Université d'Oxford.

## XIIIe siècle

L'instauration du statut juridique, inhérent à leur dénomination, prouve le succès antérieur de ces entités. Le nombre des universités croît dans les pays prospères, grâce à la libéralité de l'église dont le bénéfice pourvoit à son fonctionnement. Ainsi, vers le premier tiers du XIIIe siècle naissent les universités préalablement citées (par abus), mais aussi celles d'Arezzo, de Salamanque, de Padoue, de Naples, de Toulouse, de Cambridge...

En 1289, la bulle papale Quia Sapientia du pape Nicolas IV rassemble les écoles de médecine, droit et arts libéraux de Montpellier (l'enseignement général et médical étant attesté avant 1150), et crée officiellement l'université de Montpellier : on y étudie toutes les disciplines, et ses diplômes sont valables dans toute la Chrétienté.

Après 1290, une université est créée à Coimbra au royaume du Portugal. Au XIIIe siècle, les disciplines enseignées s'organisent autour des « quatre facultés » que sont les arts, la médecine, le droit et la théologie.

À cette époque de maturité, les universités contribuent à la redécouvertes des savoirs anciens, ceux qui sont étroitement liés à l'Église catholique ou ceux qui sont redécouverts par les échanges méditerranéens, en particulier les sciences païennes ou traditionnelles, les philosophies de posture antique ou de classification dont l'aristotélisme. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que la théologie et le droit canon se taillent la part du lion. Les étudiants viennent parfois de loin pour recevoir les enseignements universitaires. Les « arts mécaniques » et les « sciences lucratives » ne sont pas abordés, victimes du mépris du travail manuel et du profit pécuniaire que les nobles et le clergé affichaient à l'époque. L'enseignement reposait sur des textes de référence (« autorités »). La pédagogie consistait en la lectio (lecture) et la disputatio (« dispute »), sorte de débat contradictoire reposant essentiellement sur le syllogisme. Les universités se dotent rapidement de bibliothèques pour pallier la rareté des exemplaires disponibles pour les lectures.

## Du XIVe au XVe siècle : expansion vers le nord et l'est de l'Europe

L'université de Pérouse apparaît en 1308.

L'Université de Lausanne fut fondée en 1537.

À partir du XVe siècle de nouvelles universités sont créées, à un rythme soutenu, notamment en Europe centrale et nordique. Ainsi celles de Prague (fondée par l'empereur Charles IV), Cracovie, Vienne, Heidelberg, Cologne, puis Leipzig...

## Temps modernes : marquage religieux et étatisation des universités

Au début du XVIe siècle, il existe une cinquantaine d'universités. Bologne, Paris et Oxford les plus anciennes et les plus recherchées ont été incontestablement les plus prestigieuses, la première en matière de droit juridique et la seconde en matière de théologie et de droit religieux.

Après le désenclavement du monde, les universités se répandirent très lentement en Amérique latine puis en Amérique du Nord.

Les particularismes religieux qui apparaissent en Europe (Église anglicane, protestantismes) affectent les disciplines enseignées ainsi que les modalités d'enseignement. De plus les structures politico-religieuses en France, en Allemagne ou en Angleterre par exemple, (re)prennent progressivement le contrôle des universités, qui y perdent alors en autonomie (au moins par rapport à l'État). Ces évolutions signent la fin de la peregrinatio academica et réduit « l’éventail social » des étudiants au sein des universités.

Aussi, il n'est pas surprenant qu'en pleine Renaissance, les institutions universitaires aient été largement contestées et critiquées, tant sur leurs fonctionnements que sur leurs rôles. Le Siècle des Lumières soulève la question de l'utilité des enseignements dispensés. Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, ceux-ci se limitent aux mathématiques, à la médecine, à la théologie et aux langues mortes (latin-grec) ; les autres disciplines, dont la physique, sont étudiées dans d'autres institutions, telles que la Royal Society à Londres, fondée en 1660, ou l'Académie des sciences en France, fondée en 1666. Il s'agit de savoir si l'université a pour ambition de produire des compétences profitables à tous ou si elle doit assurer aux titulaires des diplômes dispensés un rang social élevé. On regrette le manque d'assiduité des étudiants autant que des professeurs ; on suspecte la qualité et la valeur des diplômes délivrés ; on constate la fraude et la complaisance...

## Éradication révolutionnaire et républicaine

En France, la Convention nationale supprima les universités le 15 septembre 1793 et créa les grandes écoles spéciales : l'École polytechnique, le Conservatoire national des arts et métiers, l'École normale supérieure (France), l'École des beaux-arts... La plupart de ces institutions existent encore13.

## XIXe siècle : universités héritières de la réception kantienne des Lumières ?

L'Université Humboldt en 1850.

Les courants libéraux qui parcourent l'Europe entraînent de profondes réformes. Lors de la Révolution française, l'abolition des universités de l’Ancien Régime entraînera pour un temps leur fermeture. La domination napoléonienne sur une large partie du Vieux Continent aura de profondes conséquences sur les universités occidentales. Le Premier Empire suscite un regain d'intérêt pour les sciences et les technologies, encore mal représentées dans les universités. Parallèlement, l'empereur réorganise le système universitaire et nomme explicitement les Professeurs. Le morcellement des connaissances, dispensées au sein d'écoles distinctes, sera alors parfois perçu comme l’engagement de la France dans une impasse…

En 1806, la Prusse vaincue par l'Empire français réforme une partie de ses institutions dont son université. Elle fonde un corps des maîtres de l'enseignement public des divers degrés, et organise un contrôle maîtrisé de l'enseignement à partir des centres universitaires réputés. Désormais, l'Université moderne devient le garant institutionnel de l'ensemble des fonctions du système éducatif et de l'enseignement public.

C'est aussi à cette époque que commence (notamment en Allemagne) l'enseignement de disciplines nouvelles, comme la philologie, les mathématiques et la physique. L’Allemagne, par le biais de l'Université Humboldt de Berlin fondée par Wilhelm von Humboldt, promeut un nouveau modèle pour l'université : elle n'est plus pensée comme la division d'une philosophie en domaines spécialisés, mais comme la collection universelle des connaissances et des recherches15.

Aux États-Unis aussi le système universitaire se réinvente et devient profondément différent de celui hérité du temps des colonies anglaises. Le développement rapide du pays et l'importante immigration supportent un enseignement supérieur de masse, dynamique et hétérogène. Sans que ce soit explicite, il suivra pour l'essentiel le modèle allemand, en pensant l'université comme le lieu de la confrontation de tous les savoirs.

L'Université de Tokyo ouvrit en 1877 sur le modèle occidental à la suite des enseignements de la mission Iwakura.

Le modèle de l'université occidentale se propage à l'Asie de l'Est par plusieurs biais. Les puissances étatiques sont l'un de ces vecteurs. Le Japon impérial de l'ère Meiji récupère ainsi ce modèle à la suite des enseignements de la mission Iwakura de 1871, et ouvre en 1877 l'Université impériale, établissement qui sert de modèle à d'autres universités ouvertes par la suite par le Japon impérial. Selon les matières et les compétences, quatre nations ou entités universitaires sont prises pour modèle, la Grande-Bretagne, l'Allemagne impériale, l'Italie et la France.

Le continent asiatique maintient son ancien système d'éducation. En Chine, l'université de Pékin est instaurée par l'empire à la suite de la réforme des Cent Jours en 1898, et en Corée, l'université Korea est créée en 1905 par un proche de la famille royale.

Le modèle occidental est aussi diffusé via des missionnaires, qui ouvrent dans la région des établissements de ce type, comme l'université l'Aurore ouverte à Shanghai en 1903 par un prêtre catholique, l'université Yonsei ouverte par un docteur presbytérien à Séoul en 1885, ou l'université Rikkyō ouverte à Tōkyō en 1874 par un missionnaire de l'Église épiscopale des États-Unis.

Enfin, d'autres établissements déjà existants se modernisent en adoptant le modèle de l'université occidentale, par exemple l'université Keiō ouverte à Tōkyō en 1858 et qui ouvre sa première formation universitaire en 1890.

## Du XXe siècle à nos jours : l'université contemporaine

En France, 43 % des étudiants restent concentrés à Paris en 1914. En Angleterre, Oxford et Cambridge restent prédominantes jusqu'au milieu du XXe siècle. En Allemagne, l'arrivée de pouvoirs autoritaires provoque une crise grave du « modèle allemand ». Dans la « mise au pas de l’enseignement supérieur par le régime nazi », un tiers du corps enseignant est touché par l’épuration, qui s’en va renforcer notamment les universités américaines, et beaucoup de ceux qui restent perdent honneur et probité.

Université de Groningue (Pays-Bas).

C'est aussi au XXe siècle que le modèle de l'enseignement supérieur au sein d'universités se généralise partout dans le monde (en Asie, en Afrique). À la fin de la seconde guerre mondiale, le développement universitaire est perçu comme l'un des principaux critères du rayonnement politique, économique et culturel des pays civilisés (notamment durant la guerre froide). À l'aube du XXIe siècle il est considéré par les économistes comme un indicateur de référence pour la stabilité économique d'un pays. Les États poussent à ce que les universités soient utiles aux développement économique et à l'employabilité des étudiants au détriment de missions comme (a) la transmission de connaissances critiques quant à l'évolution du monde contemporain, (b) la production de connaissances dans des disciplines peu propices au développement technique et/ou économique16.

L'article 13 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels adopté à New York le 16 décembre 1966 par l'Assemblée générale des Nations unies stipule que : « L'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité ».

# **Structures et statut des universités**

Le mot université vient du latin Universitas magistrorum et scholarium qui désigne à l'origine la corporation des enseignants et des étudiants d'une même ville. Les universités sont aujourd'hui divisées en départements académiques, écoles ou facultés (appelés en France de nos jours Unités de Formation et de Recherche). Aux États-Unis, certains établissements qui seraient classés, en France, sous l’appellation « grande école » sont intégrés à des universités ; par exemple, une école de commerce telle que la Harvard Business School est l'équivalent d'une faculté de l’Université Harvard. Cela amène Jacques Mistral à voir Harvard comme une fédération de grandes écoles (Harvard Law School, John F Kennedy School of Government, Harvard Medical School, Harvard School of Public Health, Graduate School of Design, etc.).

Une université peut être :

* soit publique, autrement dit contrôlée et financée par une collectivité publique, système largement pratiqué en France par exemple où l'enseignement supérieur reste essentiellement du domaine de l'État, celui-ci leur conférant une certaine autonomie. Paradoxalement l'État en France ne confie pas la formation de son personnel aux universités mais depuis le milieu du XVIIIe siècle aux grandes écoles administratives ;
* soit privée. Ce fut sous cette forme que furent créées les premières universités. Le système reste très répandu dans certains pays, notamment aux États-Unis d'Amérique. Dans ce pays, de nombreuses universités appartiennent à des fondations, des associations ou des congrégations — on dit qu'elles sont « à but non lucratif » en ce sens que si elles ne sont pas la possession d'une collectivité locale ou d'un État, leur but n'est pourtant pas de faire du profit. Il peut aussi exister des universités cherchant à dégager des bénéfices.

À noter l'existence des « franchises universitaires », par lesquelles les forces de police en France avaient l'interdiction de forcer l'enceinte des facultés, mais qui réglaient également, par la franchise juridictionnelle, la légalité du pouvoir disciplinaire.

À Amiens, sur le campus de l'université, existait par exemple dans les années 1980 une « Salle des Franchises », salle de fêtes réservées aux étudiants, non soumise aux taxes habituelles de ce genre d'endroit, où se tenaient plusieurs fois par semaine les soirées étudiantes, localement dénommées « Zinzin ».

Cette question des franchises universitaires reste apparemment d'actualité à Abidjan en Côte d'Ivoire, ou en Algérie. En France, si leur existence est oubliée de beaucoup, leur existence reste l'objet de débats.

# **Universités et croissance économique**

Les universités, et plus globalement l’ensemble des établissements d'enseignement supérieur, sont de nos jours considérées par les économistes comme pouvant être des vecteurs de croissance économique (théorie de la croissance endogène). Des études récentes[réf. nécessaire] ont insisté, d'une part sur le fait que selon que le pays était proche ou loin de la « frontière technologique », les caractéristiques du système d'enseignement supérieur devaient évoluer et d'autre part, sur l'importance des relations entre les universités et leur environnement géographique sans pour autant perdre les échanges avec les autres environnements géographiques (notion de pôle de compétitivité).

## Approche de la frontière technologique et évolution des universités

Article détaillé : Frontière technologique.

D’une étude de 2004, intitulée Éducation et croissance économique, de Philippe Aghion et Élie Cohen, il ressort que, selon que le pays est loin ou proche de la « frontière technologique » c’est-à-dire, de nos jours, du niveau technologique des États-Unis, les exigences en matière de système éducatif varient. Dans le premier cas, le pays est en phase de rattrapage, comme l’a été la France après la Seconde Guerre mondiale. Ce qui compte alors c’est d'abord l’enseignement secondaire. Au contraire, dès que l’on approche de la frontière technologique, l'enseignement supérieur, notamment les universités, devient beaucoup plus important. En effet, alors le pays n'est plus dans l'imitation mais dans la création, dans l'invention des produits et des services de demain. D'où l'intérêt pour les pays, tels que la France, qui se rapprochent de la frontière technologique d'avoir des universités de rang mondial davantage orientées vers la recherche et la créativité. Cela passe aussi parfois par des changements organisationnels destinés à rendre les universités plus réactives et plus proche des acteurs économiques. De nos jours le développement des nouvelles technologies de l’information et de la communication (NTIC) renforce ce trait. Depuis le début des années 2000, l'organisation des universités et le financement préférentiel des projets de développement instrumentaux conduisent à un changement du modèle universitaire tourné plus vers les entreprises et la production de techniques que vers l'ensemble des connaissances (y compris les « humanités » : philosophie, littérature, etc.) et l'autonomie.

## Universités et pôle de compétence

Articles détaillés : Grappe industrielle et Pôle de compétitivité (France).

Silicon Valley (Vallée du silicium).

Pour Christian Blanc « l’économie repose sur l’échange de deux types de savoir : d’une part le savoir formalisé, codifié, écrit, c'est-à-dire l’information et d’autre part le savoir tacite, qui permet d’utiliser l’information, d’en juger la qualité de l’appliquer à un problème concret, ou connaissance. La connaissance est nécessaire à la création ». Or si l’information circule mondialement, la connaissance comme définie plus haut reste plus localisée. C’est l’idée qu’il y a derrière le terme américain de « cluster » que Michael Porter a défini comme « un groupe d’entreprises et d’institutions partageant un même domaine de compétence, proches géographiquement, reliées entre elles et complémentaires ». Parmi les exemples célèbres de Clusters, il est possible de citer la Silicon Valley autour de l’Université Stanford. Les universités jouent dans le cas des « clusters » (appelés en France pôles de compétitivité) un rôle clé car c’est sur elles que reposent en très grande partie les capacités d’innovation. Pour Blanc, pour qu’un pôle de compétitivité soit efficace, il faut que les leviers de la compétitivité soient entre les mains des autorités qui gèrent les périmètres locaux, comme c’est le cas en Catalogne espagnole par exemple, et que les universités aient elles-mêmes une autonomie forte qui les rendent capables d’« assumer des responsabilités importantes ». Aussi, aujourd’hui, dans les pays développés (États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, France, Italie, Espagne…), comme d’ailleurs dans les autres (l’Inde autour de Bangalore…), les relations entre les grandes écoles ou les universités, les centres de recherche et développement, et les entreprises tendent à être organisées dans des bassins d'emploi territoriaux, dans le cadre de pôles de compétence et de projets d'intelligence économique territoriale.